

## Pénurie d'emplois aidés, déjà une réalité

La baisse annoncée des embauches subventionnées se fait déjà sentir au Pays Basque. Aucun nouveau contrat aidé ne peut être signé.



Les contrats aidés permettent à de nombreuses écoles d'offrir aux enfants une scolarité adaptée. ©Isabelle MIQUELESTORENA

Les nouvelles mesures économiques prises par le Gouvernement seront rendues publiques le 31 août, mais la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a déjà annoncé la baisse du nombre des contrats aidés. Sur le terrain, le dispositif est déjà en sommeil.

Les entités qui envisageaient d'embaucher en septembre avec un contrat aidé sont dans l'attente d'une décision ferme de la part du Gouvernement. Or, certaines associations ne tiennent que grâce à ces emplois subventionnés. Au Pays Basque, aucun nouveau contrat Emplois d'Avenir ni CAE n'est accordé en ce moment. Dans l'Etat français, 459 000 contrats aidés ont été signés en 2016 et seuls 293 000 doivent l'être en 2017.

Pour les renouvellements de contrat, la Direccte transmet les directives au compte-gouttes, en attendant la circulaire de l'Etat. "Pour le mois de juillet, nous avons su le dernier jour si nous pouvions renouveler les contrats Emplois d'Avenir [destinés aux jeunes, ndlr.], alors que quelques jours avant, nous disions à nos interlocuteurs que tout était bloqué", explique une conseillère de la Mission Locale. La majorité des CAE qui touchent un public plus large, en revanche, ne peuvent pas l'être.

### "Un bon tremplin"

Plutôt que dans les contrats aidés, la ministre du Travail préfère "investir dans la formation et dans le développement des compétences". Ils ont "longtemps été un instrument de gestion opportune et politique", un outil "onéreux" et "peu efficace", d'après le Premier ministre Edouard Philippe.

La Cour des Comptes a récemment mis en cause les écarts "récurrents d'exercice en exercice" entre le nombre prévu et le nombre effectivement réalisé de ces embauches subventionnées, écarts accrus par une estimation par trop "volontariste" de leurs coûts unitaires.

Les contrats aidés coûteraient cher, mais au niveau qualitatif, ils auraient fait leur preuve.

C'est en tout cas ce que constate la conseillère : "C'est un bon tremplin pour les jeunes.

Il permet à des personnes qui ont peu de diplômes d'acquérir une expérience, parfois même, de se former".

### Au chômage

Depuis l'annonce de la ministre, les syndicats craignent que des milliers de citoyens qui ont un travail temporaire se retrouvent au chômage. C'est ce que redoute également la conseillère de la Mission Locale, surtout si la diminution se fait sans dispositif de remplacement.

Les collectivités locales font traditionnellement appel aux emplois aidés pour remplir certaines missions de service public, mais elles ne sont pas les seules, les associations, les écoles et les entreprises le font également. La rentrée scolaire s'annonce déjà compliquée dans de nombreux territoires. En Guyane, elle va débiter avec une grève dans l'éducation. A la Réunion, 19 maires sur les 24 communes que compte l'île, ont déjà annoncé qu'ils devraient reporter la rentrée scolaire afin de procéder aux recrutements nécessaires.